

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motion*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénatrice Inman,

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain mercredi, le 22 avril 1970, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.